

Vendredi 10/09/2021

Enseignement provincial : un ordinateur pour chaque élève de 1^{re} année !

Nouveauté pour cette rentrée au sein de l'Enseignement de la Province de Liège : grâce à l'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ses écoles secondaires mettent gratuitement un ordinateur portable à disposition de chacun de leurs élèves de 1^{re} année.

A Herstal, Huy, Jemeppe, La Reid, Liège, Seraing, Verviers et Waremme, ce sont ainsi quelque 750 élèves de 12 écoles qui vont recevoir un ordinateur. De nouvelles machines seront acquises dès 2022 afin d'équiper les futurs élèves qui s'inscriront en 1^{re} l'année prochaine.

Ces ordinateurs portables sont en cours de distribution. A l'IPES Herstal, par exemple, les élèves ont reçu le leur ce mercredi 8 septembre, en présence de Muriel Brodure-Willain, Députée provinciale de l'Enseignement, de la Formation et de la Transition numérique. *« Toutes les équipes éducatives de l'Enseignement de la Province de Liège sont intéressées et demandeuses de prendre part à la généralisation du numérique dans nos écoles. Même si un ordinateur ne remplacera jamais un professeur, il reste néanmoins un outil incontournable que nous sommes heureux de mettre à la disposition de nos élèves durant la totalité de leur scolarité. »*

Avec cette action initiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur proposition du Ministre-président Pierre Yves Jeholet et du ministre de la Fonction publique en charge de l'informatique Frédéric Daerden, les élèves vont pouvoir s'approprier l'outil informatique et se familiariser à l'apprentissage sur ce support. L'objectif est aussi de faire évoluer progressivement les pratiques d'enseignement en y intégrant une composante numérique. *« Les professeurs intègrent l'ordinateur dans leurs cours en toute liberté. Ils pourront l'utiliser pour du traitement de texte, pour les devoirs mais également en faisant travailler les élèves sur des logiciels de math, sciences, etc. »,* précise Perrine Fontaine, qui coordonne le projet au sein de la cellule DidacTIC. *Nous pourrions également installer des logiciels spécifiques pour les enfants ayant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...) afin de mieux les encadrer. »* Ce nouvel outil pourra être utilisé aussi bien à la maison qu'à l'école. Equiper chaque élève permet en outre de lutter contre la fracture numérique matérielle et donne à chacun des chances égales d'éducation, surtout dans le contexte sanitaire actuel.

L'aboutissement d'une démarche menée depuis plusieurs années

Cette opération s'inscrit dans un contexte plus large et constitue en quelque sorte l'aboutissement de multiples projets réalisés depuis plusieurs années. L'Enseignement de la Province de Liège s'est en effet employé à créer un écosystème numérique au sein de ses écoles, avec l'installation du wifi dans les établissements, l'utilisation de l'Ecole virtuelle (plate-forme permettant les échanges entre les enseignants et les étudiants), la création de la cellule DidacTIC (qui apporte un appui pédagogique aux enseignants en les aidant à utiliser les nouveaux outils numériques et en les accompagnant pour intégrer ceux-ci dans leur pratique quotidienne) ou encore l'attribution à chaque élève d'un compte Office 365.



Les ordinateurs portables peuvent donc être prêtés aujourd'hui car tout l'environnement nécessaire au succès de ce projet d'envergure est en place. La crise sanitaire que nous traversons a, il faut le reconnaître, contribué à accélérer ce processus.

Dans le prolongement de cette action, va être progressivement déployé un autre projet de mise à disposition (sous la forme d'un achat ou d'une location) d'un ordinateur portable dans les mains de chaque élève, cette fois aux 2^e, 3^e et 4^e degrés.

Le portable sera dans le cartable comme les autres outils pédagogiques

Grâce à un accompagnement tant technique que pédagogique, les écoles s'engagent vers une organisation des cours sur un support informatique personnel. Le portable sera dans le cartable comme les autres outils pédagogiques, sera utilisé pendant les cours et ramené à la maison. Les enseignants pourront construire une pédagogie enrichie par le numérique.

Au niveau pédagogique, être équipé et connecté permettra de considérer les apprentissages au et par le numérique. Les élèves de l'Enseignement provincial pourront acquérir de nouvelles compétences dans différents domaines. Le numérique étant également un outil reconnu pour la différenciation des parcours d'apprentissage, les enseignants pourront proposer davantage d'activités allant dans ce sens (remédiations, dépassement...). Pour Ethan, élève de 1^{re} année à l'IPES Herstal, cet ordinateur arrive à point : *« Je suis content de le recevoir car c'est chouette de pouvoir travailler dessus. On sera allégé au niveau des feuilles et en plus c'est moderne ! »*

Par ailleurs, l'outil informatique permettra une inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques, inclusion reconnue comme étant bénéfique pour tous. Enfin, les enseignants étant de plus en plus amenés à collaborer entre eux, cet outil permettra un suivi et facilitera les échanges pour mener à bien ces tâches collaboratives.

Personne de contact

Benoît Franck, Directeur général adjoint du Département Enseignement

Tél. : 0485 89 55 26

Mail : benoit.franck@provincedeliege.be